



UBS Group SA

Invitation à l'Assemblée générale ordinaire
d'UBS Group SA



Jeudi 3 mai 2018 à 10h30
(ouverture des portes à 9h30)

Messe Basel
Messeplatz, Halle 1.1 Nord, Bâle

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire d'UBS Group SA, qui se tiendra le jeudi 3 mai 2018, à 10 h 30, dans la Halle 1.1 Nord de Messe Basel, Messeplatz, à Bâle. Les portes ouvriront à 9 h 30.

Ordre du jour

1. Rapport sur la situation et comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA pour l'exercice 2017
 - 1.1. Approbation du rapport sur la situation et des comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA
 - 1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2017 d'UBS Group SA
2. Affectation des réserves issues du bénéfice non réparti et distribution du dividende ordinaire à partir des réserves issues d'apports de capital
3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2017
4. Approbation du montant global de la rémunération variable des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2017
5. Approbation du montant global maximum de la rémunération fixe des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2019
6. Elections
 - 6.1. Réélection des membres du Conseil d'administration
 - 6.1.1. Axel A. Weber en tant que Président du Conseil d'administration
 - 6.1.2. Michel Demaré
 - 6.1.3. David Sidwell
 - 6.1.4. Reto Francioni
 - 6.1.5. Ann F. Godbehere
 - 6.1.6. Julie G. Richardson
 - 6.1.7. Isabelle Romy
 - 6.1.8. Robert W. Scully
 - 6.1.9. Beatrice Weder di Mauro
 - 6.1.10. Dieter Wemmer
 - 6.2. Election de nouveaux membres du Conseil d'administration
 - 6.2.1. Jeremy Anderson
 - 6.2.2. Fred Hu
 - 6.3. Election des membres du Comité de rémunération
 - 6.3.1. Ann F. Godbehere
 - 6.3.2. Michel Demaré
 - 6.3.3. Julie G. Richardson
 - 6.3.4. Dieter Wemmer

7. Approbation du montant global maximum de la rémunération pour les membres du Conseil d'administration, pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2018 à l'Assemblée générale ordinaire 2019
8. Réélections
 - 8.1. Réélection du représentant indépendant, ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich
 - 8.2. Réélection de l'organe de révision, Ernst & Young SA, Bâle
 - 8.3. Réélection de l'organe de révision spécial, BDO SA, Zurich

Inscription de points à l'ordre du jour

L'invitation appelant les actionnaires à soumettre leurs requêtes d'inscription de points à l'ordre du jour a été publiée le 1^{er} février 2018 par UBS Group SA dans la Feuille officielle suisse du commerce ainsi que sur le site www.ubs.com/agm. Les actionnaires qualifiés ont été invités à soumettre leurs requêtes relatives à l'inscription de points à l'ordre du jour jusqu'au 14 mars 2018. Aucune requête n'a été déposée.

Zurich, le 31 mars 2018

Avec nos salutations les meilleures,

UBS Group SA



Axel A. Weber
Président du Conseil d'administration



Markus Baumann
Secrétaire général

Point 1

Rapport sur la situation et comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA pour l'exercice 2017

1.1. Approbation du rapport sur la situation et des comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport sur la situation pour l'exercice 2017 et les comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA pour 2017.

B. Commentaires

La section «Financial statements» du rapport de gestion 2017 d'UBS Group SA contient les comptes annuels consolidés et les comptes annuels individuels d'UBS Group SA. Des informations sur la stratégie, l'organisation et les activités d'UBS Group SA et de ses filiales consolidées («le Groupe» ou «le Groupe UBS»), de ses divisions et du Corporate Center ainsi que sur la gestion et le contrôle des risques se trouvent dans le chapitre «Our evolution» et les sections «Operating environment and strategy», «Financial and operating performance» et «Risk, treasury and capital management» du rapport de gestion 2017. Les informations relatives à la gouvernance d'entreprise telles qu'exigées par les lois et réglementations suisses, notamment la directive de la SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la gouvernance d'entreprise, le Code des obligations suisse et l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse, figurent dans la section «Corporate governance, responsibility and compensation» du rapport de gestion 2017. Le rapport de gestion 2017 est également disponible sur internet à l'adresse www.ubs.com/annualreport. Les documents relatifs au rapport de gestion seront distribués aux actionnaires inscrits dans le registre des actionnaires en Suisse ainsi qu'aux actionnaires inscrits auprès de Computershare aux Etats-Unis d'Amérique conformément à leurs instructions.

Groupe UBS

Nous avons enregistré un résultat net attribuable aux actionnaires de 1053 millions de CHF en 2017, qui englobait aussi une charge d'impôts nette de 4139 millions de CHF principalement due à une dépréciation nette d'actifs d'impôt différé de 2865 millions de CHF faisant suite à une réduction du taux fédéral américain d'imposition des sociétés après l'entrée en vigueur du *Tax Cuts and Jobs Act* (TCJA) aux Etats-Unis dans le courant du quatrième trimestre 2017. En 2016, le résultat net attribuable aux actionnaires s'élevait à 3204 millions de CHF, montant qui comprenait une charge d'impôts nette de 805 millions de CHF. Le bénéfice avant impôts a progressé de 1178 millions de CHF, ou 29%, à 5268 millions de CHF, sous l'effet de la hausse du produit d'exploitation et de la réduction des charges d'exploitation. Le produit d'exploitation a augmenté de 747 millions de CHF, ou 3%, principalement en raison d'une hausse de 789 millions de CHF du résultat des prestations de service et des commissions, essentiellement dans nos activités de gestion de fortune. Les charges d'exploitation ont reculé de 430 millions de CHF, ou 2%, notamment en raison d'une baisse de 626 millions de CHF des autres charges d'exploitation, ce qui reflète en premier lieu une réduction de 375 millions de CHF des charges nettes pour provisions pour litiges, questions réglementaires et similaires.

Le total du bilan s'est établi à 916 milliards de CHF au 31 décembre 2017, contre 935 milliards de CHF au 31 décembre 2016. Les fonds propres attribuables aux actionnaires ont reculé de 2,4 milliards de CHF, à 51,2 milliards de CHF, au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, notre ratio de fonds propres de catégorie 1 (CET1) s'inscrivait à 13,8% sur la base d'une application intégrale, soit au-dessus de notre objectif de 13,0% et des exigences fixées par le dispositif de la Suisse concernant les banques d'importance systémique, qui sont plus strictes que celles du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Au 31 décembre 2017, notre ratio de levier going concern sur la base d'une application intégrale s'est monté à 4,7%, tandis que notre objectif s'élève à 3,7%.

Résultat individuel d'UBS Group SA

Sur une base individuelle, UBS Group SA a enregistré un résultat net de 47 millions de CHF en 2017. Ce résultat se compose de produits financiers de 580 millions de CHF ainsi que d'autres produits d'exploitation à hauteur de 129 millions de CHF et du produit des dividendes pour un montant de 10 millions de CHF, largement compensés par des charges d'exploitation de 668 millions de CHF et des charges d'impôts de 4 millions de CHF.

Organe de révision

Dans ses rapports à l'Assemblée générale ordinaire, Ernst & Young SA, Bâle, en sa qualité d'organe de révision, a recommandé d'approuver sans réserve les comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA. L'organe de révision confirme que, selon son appréciation, les comptes consolidés présentent équitablement, à tous les égards matériels, la situation financière consolidée d'UBS Group SA et de ses filiales ainsi que les résultats consolidés d'exploitation et les flux de trésorerie, conformément aux International Financial Reporting Standards et au droit suisse. L'organe de révision confirme que les comptes annuels individuels d'UBS Group SA sont conformes au droit suisse et aux Statuts d'UBS Group SA.

1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2017 d'UBS Group SA

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de rémunération 2017 d'UBS Group SA dans le cadre d'un vote consultatif.

B. Commentaires

Le rapport de rémunération 2017 d'UBS Group SA constitue un chapitre du rapport de gestion 2017. Il explique la gouvernance et les principes sous-jacents à la structure de rémunération d'UBS Group SA, y compris le lien entre le salaire et la performance. Le rapport de rémunération fournit également des informations sur les principes de rémunération globale et présente la structure de rémunération de la direction et du Conseil d'administration conformément à la législation et aux réglementations en vigueur. Le rapport de rémunération 2017 d'UBS Group SA est disponible sous forme électronique à l'adresse www.ubs.com/annualreport. Par ailleurs, la brochure ci-jointe, intitulée «Shareholder information on compensation votes at the UBS Group AG Annual General Meeting 2018», apporte de plus amples précisions sur le vote proposé.

Le vote sur le rapport de rémunération 2017 d'UBS Group SA est de nature consultative.

Point 2

Affectation des réserves issues du bénéfice non réparti et distribution du dividende ordinaire à partir des réserves issues d'apports de capital

A. Affectation des réserves issues du bénéfice non réparti

a. Proposition

Le Conseil d'administration propose l'affectation suivante des réserves issues du bénéfice non réparti:

Affectation proposée des réserves issues du bénéfice non réparti

	Pour l'exercice clos au
<i>En millions de CHF</i>	31.12.17
Résultat net pour la période	47
Réserves issues du bénéfice non réparti reportées	0
Total des réserves issues du bénéfice non réparti disponibles	47

Affectation des réserves issues du bénéfice non réparti

Affectation aux réserves facultatives issues du bénéfice	(47)
Réserves issues du bénéfice non réparti reportées	0

b. Commentaires

Sur une base individuelle, UBS Group SA a enregistré un résultat net de 47 millions de CHF en 2017, que le Conseil d'administration propose d'affecter en intégralité aux réserves facultatives issues du bénéfice.

B. Distribution d'un dividende ordinaire à partir des réserves issues d'apports de capital

a. Proposition

Le Conseil d'administration propose le versement d'un dividende ordinaire de 0.65 CHF en espèces par action d'une valeur nominale de 0.10 CHF prélevé sur les réserves issues d'apports de capital.

<i>En millions de CHF, sauf indication contraire</i>	31.12.17
Total des réserves statutaires issues du capital: réserves issues d'apports de capital avant distribution¹ proposée	32 683
Distribution ordinaire proposée prélevée sur les réserves issues d'apports de capital au sein des réserves statutaires issues du capital: 0.65 CHF par action donnant droit au dividende ²	(2 505)
Total des réserves statutaires issues du capital: réserves issues d'apports de capital après distribution proposée	30 179

¹ L'avis actuel de l'Administration fédérale des contributions est qu'un montant maximal de 18,0 milliards de francs, sur les 32,7 milliards de francs de réserves issues d'apports de capital au 31 décembre 2017, est disponible pour le versement de dividendes non soumis à l'impôt anticipé en Suisse. ² Les actions donnant droit au dividende sont toutes les actions émises à l'exception des propres actions détenues par UBS Group SA à la date de référence. Le montant présenté de 2505 millions de CHF repose sur le nombre total d'actions émises au 31 décembre 2017.

b. Commentaires

Si la distribution du dividende sur les réserves issues d'apports de capital est approuvée, le paiement de 0.65 CHF par action aura lieu le 9 mai 2018 aux détenteurs d'actions à la date de référence du 8 mai 2018. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 7 mai 2018. Le dernier jour durant lequel les actions pourront être négociées avec un droit au dividende sera donc le 4 mai 2018.

Point 3

Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2017

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2017.

Point 4

Approbation du montant global de la rémunération variable des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2017

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global de la rémunération variable de 74 150 000 CHF pour les membres du Directoire du Groupe au titre de l'exercice 2017.

B. Commentaires

Conformément à l'article 43, alinéa 1, lettre c des Statuts d'UBS Group SA, l'Assemblée générale ordinaire doit approuver le montant global de la rémunération variable des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2017. Le montant global proposé inclut tout versement immédiat de prime de performance à recevoir en espèces et toute prime de performance différée, mais pas les cotisations obligatoires de l'employeur aux assurances sociales. La brochure ci-jointe, intitulée «Shareholder information on compensation votes at the UBS Group AG Annual General Meeting 2018», ainsi que le rapport de rémunération 2017 d'UBS Group SA apportent de plus amples précisions sur le vote proposé. Le rapport de rémunération 2017 d'UBS Group SA est disponible sous forme électronique à l'adresse www.ubs.com/annualreport.

Point 5

Approbation du montant global maximum de la rémunération fixe des membres du Directoire du Groupe pour l'exercice 2019

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global maximum de la rémunération fixe de 31 500 000 CHF pour les membres du Directoire du Groupe au titre de l'exercice 2019.

B. Commentaires

Conformément à l'article 43, alinéa 1, lettre b des Statuts d'UBS Group SA, l'Assemblée générale ordinaire doit approuver le montant global maximum de la rémunération fixe des membres du Directoire du Groupe au titre de l'exercice 2019. Le montant global proposé n'inclut pas les cotisations obligatoires de l'employeur aux assurances sociales. La brochure ci-jointe, intitulée «Shareholder information on compensation votes at the UBS Group AG Annual General Meeting 2018», ainsi que le rapport de rémunération 2017 d'UBS Group SA apportent de plus amples précisions sur le vote proposé. Le rapport de rémunération 2017 d'UBS Group SA est disponible sous forme électronique à l'adresse www.ubs.com/annualreport.

Point 6

Elections

6.1. Réélection des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire pour un mandat d'une année Axel A. Weber, Michel Demaré, David Sidwell, Reto Francioni, Ann F. Godbehere, Julie G. Richardson, Isabelle Romy, Robert W. Scully, Beatrice Weder di Mauro et Dieter Wemmer, dont les mandats arrivent à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2018.

Nous présentons dans les pages suivantes les fonctions actuelles des membres du Conseil d'administration du Groupe UBS. Leurs curriculum vitae détaillés se trouvent dans la section «Corporate governance, responsibility and compensation» du rapport de gestion 2017 ainsi que sur internet à l'adresse www.ubs.com/boards.



**6.1.1. Axel A. Weber
en tant que Président du
Conseil d'administration**

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Axel A. Weber en tant que Président du Conseil d'administration pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Président du Conseil d'administration d'Axel A. Weber arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2018. Il se présente pour un nouveau mandat.

Axel A. Weber (né en 1957) a été élu Président du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Il est Président du Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2012.

Actuellement, Axel A. Weber préside le Comité de culture et de responsabilité d'entreprise et le Comité de gouvernance et de nomination.



6.1.2. Michel Demaré

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Michel Demaré pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Michel Demaré arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2018. Il se présente pour un nouveau mandat.

Michel Demaré (né en 1956) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014, date à laquelle il a été nommé vice-président indépendant par le Conseil d'administration. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2009.

Actuellement, Michel Demaré est membre du Comité d'audit, du Comité de rémunération et du Comité de gouvernance et de nomination.



6.1.3. David Sidwell

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire David Sidwell pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de David Sidwell arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2018. Il se présente pour un nouveau mandat.

David Sidwell (né en 1953) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014, date à laquelle il a été nommé Senior Independent Director par le Conseil d'administration. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2008.

Actuellement, David Sidwell préside le Comité de gestion du risque et siège au Comité de gouvernance et de nomination.



6.1.4. Reto Francioni

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Reto Francioni pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Reto Francioni arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2018. Il se présente pour un nouveau mandat.

Reto Francioni (né en 1955) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Il siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2013.

Actuellement, Reto Francioni est membre du Comité de rémunération, du Comité de culture et de responsabilité d'entreprise et du Comité de gestion du risque.



6.1.5. Ann F. Godbehere

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Ann F. Godbehere pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat d'Ann F. Godbehere arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2018. Elle se présente pour un nouveau mandat.

Ann F. Godbehere (née en 1955) a été élue au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Elle siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2009.

Actuellement, Ann F. Godbehere préside le Comité de rémunération et siège au Comité d'audit.



6.1.6. Julie G. Richardson

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Julie G. Richardson pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Julie G. Richardson arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2018. Elle se présente pour un nouveau mandat.

Julie G. Richardson (née en 1963) a été élue au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire d'UBS Group SA en mai 2017. Elle siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2017.

Actuellement, Julie G. Richardson est membre du Comité de gestion du risque.



6.1.7. Isabelle Romy

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Isabelle Romy pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat d'Isabelle Romy arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2018. Elle se présente pour un nouveau mandat.

Isabelle Romy (née en 1965) a été élue au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Elle siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2012.

Actuellement, Isabelle Romy est membre du Comité d'audit et du Comité de gouvernance et de nomination.



6.1.8. Robert W. Scully

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Robert W. Scully pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Robert W. Scully arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2018. Il se présente pour un nouveau mandat.

Robert W. Scully (né en 1950) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire d'UBS Group SA et d'UBS SA en mai 2016.

Actuellement, Robert W. Scully est membre du Comité de gestion du risque.



6.1.9. Beatrice Weder di Mauro

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Beatrice Weder di Mauro pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Beatrice Weder di Mauro arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2018. Elle se présente pour un nouveau mandat.

Beatrice Weder di Mauro (née en 1965) a été élue au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'UBS Group SA en novembre 2014. Elle siège au Conseil d'administration d'UBS SA depuis 2012.

Actuellement, Beatrice Weder di Mauro est membre du Comité d'audit et du Comité de culture et de responsabilité d'entreprise.



6.1.10. Dieter Wemmer

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Dieter Wemmer pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Dieter Wemmer arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2018. Il se présente pour un nouveau mandat.

Dieter Wemmer (né en 1957) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire d'UBS Group SA et d'UBS SA en mai 2016.

Actuellement, Dieter Wemmer est membre du Comité de gestion du risque.

6.2. Election de nouveaux membres du Conseil d'administration



6.2.1. Jeremy Anderson

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Jeremy Anderson en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Jeremy Anderson (né en 1958) a été Chairman of Global Financial Services auprès de KPMG International de 2010 à novembre 2017. Il travaille depuis plus de 30 ans dans le secteur des banques et assurances dans des fonctions de conseil couvrant un large éventail de sujets, dont la stratégie, l'audit et la gestion des risques, la technologie et la transformation opérationnelle, les fusions et les restructurations de banques. Jeremy Anderson a rejoint KPMG International en 2004. Il a été Head of Financial Services KPMG Europe de 2006 à 2011 et également Head of Clients and Markets KPMG Europe de 2008 à 2011. De 2004 à 2008 il a dirigé l'entité Financial Services Practice de l'entreprise au Royaume-Uni. Auparavant, il a été membre de la direction du groupe Atos Origin et responsable de ses activités au Royaume-Uni après le rachat de KPMG Consulting UK par Atos Origin en 2002. Jeremy Anderson a intégré la division Consulting de KPMG au Royaume-Uni en 1985 pour devenir associé dans le secteur des services financiers, puis il a dirigé l'entreprise en tant que CEO de 2000 à 2002. Il a commencé sa carrière au sein de Triad Computing Systems en 1980.

Jeremy Anderson est citoyen britannique et titulaire d'un bachelor en économie du University College de Londres.

Il est un trustee du Productivity Leadership Group du Royaume-Uni.

Jeremy Anderson respecte les seuils de mandats définis à l'article 31 des Statuts d'UBS Group SA.



6.2.2. Fred Hu

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Fred Hu en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Fred Hu (né en 1963) préside Primavera Capital Group, une société d'investissement mondiale basée en Chine, depuis 2010. Avant de fonder cette société, il a occupé différents postes à responsabilité au sein de Goldman Sachs de 1997 à 2010, et il a œuvré au développement de l'entreprise dans la région. Il a été associé et président de la division Greater China de 2008 à 2010, après avoir été associé et co-responsable d'Investment Banking China de 2004 à 2008. Précédemment, il a été le chef économiste de Goldman Sachs. De 1991 à 1996, Fred Hu a travaillé comme économiste au Fonds monétaire international à Washington D.C. et avant, il a co-dirigé le National Center for Economic Research de l'Université Tsinghua où il était professeur. Fred Hu est titulaire d'un master en sciences d'ingénierie de l'Université Tsinghua ainsi que d'un master et d'un doctorat en sciences économiques de l'Université de Harvard. Fred Hu est citoyen chinois.

Fred Hu est le président non exécutif du conseil d'administration de Yum China Holdings, membre des conseils d'administration de Hong Kong Exchanges and Clearing Ltd. et de Hang Seng Bank Ltd. Il est aussi engagé dans un certain nombre d'organisations à but non lucratif, dont le conseil Asie-Pacifique de Nature Conservancy.

Fred Hu respecte les seuils de mandats définis à l'article 31 des Statuts d'UBS Group SA.

6.3. Election des membres du Comité de rémunération

Le Conseil d'administration propose de réélire Ann F. Godbehere et Michel Demaré et d'élire Julie G. Richardson et Dieter Wemmer pour un mandat d'une année en qualité de membres du Comité de rémunération.

6.3.1. Ann F. Godbehere

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Ann F. Godbehere en qualité de membre du Comité de rémunération pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat d'Ann F. Godbehere arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2018. Elle se présente pour un nouveau mandat au sein du Comité de rémunération.

6.3.2. Michel Demaré

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Michel Demaré en qualité de membre du Comité de rémunération pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Le mandat de Michel Demaré arrive à terme lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2018. Il se présente pour un nouveau mandat au sein du Comité de rémunération.

6.3.3. Julie G. Richardson

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Julie G. Richardson en qualité de membre du Comité de rémunération pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Julie G. Richardson se présente en qualité de nouveau membre du Comité de rémunération.

6.3.4. Dieter Wemmer

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Dieter Wemmer en qualité de membre du Comité de rémunération pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Dieter Wemmer se présente en qualité de nouveau membre du Comité de rémunération.

Point 7

Approbation du montant global maximum de la rémunération pour les membres du Conseil d'administration, pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2018 à l'Assemblée générale ordinaire 2019

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global maximum de la rémunération de 14 500 000 CHF pour les membres du Conseil d'administration au titre de la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2018 à l'Assemblée générale ordinaire 2019.

B. Commentaires

Conformément à l'article 43, alinéa 1, lettre a des Statuts d'UBS Group SA, l'Assemblée générale ordinaire doit approuver le montant global maximum de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2018 à l'Assemblée générale ordinaire 2019. Le montant global proposé inclut la rémunération du Président du Conseil d'administration ainsi que les honoraires de base des membres indépendants du Conseil d'administration et toutes les rémunérations relatives à leurs activités au sein des Comités, mais pas les cotisations obligatoires aux assurances sociales d'UBS. La brochure ci-jointe, intitulée «Shareholder information on compensation votes at the UBS Group AG Annual General Meeting 2018», ainsi que le rapport de rémunération 2017 d'UBS Group SA apportent de plus amples précisions sur le vote proposé. Le rapport de rémunération 2017 d'UBS Group SA est disponible sous forme électronique à l'adresse www.ubs.com/annualreport.

Point 8

Réélections

8.1. Réélection du représentant indépendant, ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire la société ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich, en qualité de représentant indépendant pour un mandat d'une année expirant au terme de l'Assemblée générale ordinaire en 2019.

B. Commentaires

ADB Altorfer Duss & Beilstein AG, Zurich, a confirmé au Conseil d'administration qu'elle dispose de l'indépendance nécessaire à l'exercice de son mandat.

8.2. Réélection de l'organe de révision, Ernst & Young SA, Bâle

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Bâle, comme organe de révision des comptes annuels consolidés et individuels d'UBS Group SA pour un mandat d'une année.

B. Commentaires

Sur recommandation du Comité d'audit, le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Bâle, comme organe de révision pour un mandat d'une année. Ernst & Young SA, Bâle, a confirmé au Comité d'audit du Conseil d'administration qu'elle dispose de l'indépendance nécessaire à l'exercice de son mandat et que son indépendance ne sera pas restreinte du fait de mandats supplémentaires effectués pour le Groupe UBS en plus du mandat de révision. L'acceptation de tels mandats requiert une approbation préalable générale ou spécifique du Comité d'audit. En outre, Ernst & Young SA, Bâle, certifie que, pendant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, elle n'a fourni à UBS Group SA et à ses filiales aucune prestation de service dont l'autorité de surveillance boursière des Etats-Unis (US Securities and Exchange Commission) interdit la fourniture par la société de révision indépendante d'une société.

Ernst & Young SA, Bâle, exerce le mandat de révision pour les comptes annuels consolidés et individuels d'UBS depuis 1998. Pour des précisions concernant l'indépendance et les honoraires de l'organe de révision, veuillez consulter la section «Corporate governance, responsibility and compensation» du rapport de gestion 2017 d'UBS Group SA.

8.3. Réélection de l'organe de révision spécial, BDO SA, Zurich

A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire BDO SA, Zurich, pour un mandat de trois ans en qualité d'organe de révision spécial.

B. Commentaires

Sur recommandation du Comité d'audit, le Conseil d'administration propose de réélire BDO SA, Zurich, pour un mandat de trois ans en qualité d'organe de révision spécial. Conformément à l'article 39, alinéa 3 des Statuts d'UBS Group SA, l'organe de révision spécial est chargé de fournir les attestations de vérification exigées par la loi en cas d'augmentations du capital.

Organisation

Droits de vote

Les actionnaires inscrits dans le registre des actionnaires d'UBS Group SA le 27 avril 2018, à 17h00 HAEC (et le 18 avril 2018, à 16h30 HAE auprès de l'agent de transfert Computer-share aux Etats-Unis d'Amérique) ont le droit de participer et de voter à l'Assemblée générale ordinaire.

Aucune restriction de la négociabilité des actions d'UBS Group SA

L'enregistrement des actionnaires aux fins de vote n'affecte en rien la négociabilité des actions d'UBS Group SA détenues par les actionnaires inscrits avant, pendant ou après l'Assemblée générale ordinaire. Ni le droit suisse ni les Statuts d'UBS Group SA n'imposent de restrictions de la négociabilité aux actionnaires inscrits dans le registre des actionnaires d'UBS Group SA qui voteront lors de l'Assemblée générale ordinaire à venir.

Cartes d'admission à l'Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires inscrits dans le registre des actionnaires d'UBS Group SA en Suisse peuvent demander leur carte d'admission jusqu'au 27 avril 2018 au moyen du bulletin joint à la présente invitation à l'adresse suivante:

UBS Group SA, Shareholder Services, Case postale, CH-8098 Zurich

Les actionnaires inscrits dans le registre des actionnaires d'UBS Group SA aux Etats-Unis d'Amérique peuvent demander leur carte d'admission par écrit jusqu'au 18 avril 2018 à l'adresse suivante:

UBS Group SA, c/o Computershare, P.O. Box 30170, College Station, TX 77842, USA

Les cartes d'admission seront envoyées à partir du 20 avril 2018. Les cartes d'admission déjà établies ne sont plus valables si les actions correspondantes sont vendues avant l'Assemblée générale ordinaire et si la notification de la vente de ces actions est transmise au registre des actionnaires d'UBS Group SA.

Représentation

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée générale ordinaire par leur représentant légal, par tout autre actionnaire ayant le droit de vote ou par ADB Altorfer Duss & Beilstein AG (Urs Zeltner, avocat et notaire), Walchestrasse 15, CH-8006 Zurich, en qualité de représentant indépendant.

Pour donner procuration au représentant indépendant (ADB Altorfer Duss & Beilstein AG), ou lui donner des instructions, veuillez compléter et signer la procuration ci-jointe ou vous rendre à l'adresse www.gvmanager.ch/ubs et suivre les instructions figurant à l'écran. Le traitement en temps voulu peut être garanti pour toutes les procurations dûment signées, reçues d'ici au 27 avril 2018.

Langue / diffusion en direct sur Internet

L'Assemblée générale ordinaire se tiendra en allemand. Une interprétation simultanée en anglais et en français et, pour les interventions dans d'autres langues, en allemand, sera proposée lors de l'assemblée. Des écouteurs seront mis à disposition à l'entrée de la salle principale.

L'Assemblée générale ordinaire sera diffusée en direct sur internet en anglais et en allemand à l'adresse www.ubs.com/agm.

Divers

Le rapport de gestion d'UBS Group SA (y compris le rapport de rémunération d'UBS Group SA) et les rapports de l'organe de révision pour l'exercice financier 2017 peuvent être consultés au siège social d'UBS Group SA, Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich.

Les intervenants sont priés de s'inscrire au guichet des intervenants situé dans le hall avant le début de l'Assemblée générale ordinaire.

Le titre des transports publics du groupement Nordwestschweiz (TNW) qui sera joint à une carte d'admission commandée est gratuit et peut être utilisé une fois pour se rendre à la Messe Basel et pour en revenir (2^e classe). Nous recommandons d'utiliser les transports publics.

UBS Group SA
Case postale
CH-8098 Zurich

ubs.com

